



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Douzième session

Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017

Rapport financier 2016 du Secrétariat de la CIPV

Point 15.1 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

1. Résumé

1. On trouvera dans le présent document le rapport financier du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Il comprend les états financiers relatifs aux ressources disponibles en 2016 au titre du budget du Programme ordinaire de la FAO ainsi que des ressources extrabudgétaires de la CIPV qui ont été administrées par le Secrétariat de la CIPV durant la période considérée.
2. Le rapport financier est élaboré conformément aux directives et recommandations du Comité financier du Bureau de la CMP et comprend un aperçu de trois ans pour tous les chiffres, une présentation distinguant les ressources provenant du Programme ordinaire des ressources extrabudgétaires, une présentation des ressources extrabudgétaires par période d'exécution des projets et diverses ventilations financières.
3. En 2016, le montant total des ressources mises à la disposition du Secrétariat de la CIPV s'est élevé à 5 130 961 USD, dont 2 951 183 au titre du Programme ordinaire de la FAO et 2 179 778 USD au titre des ressources extrabudgétaires de la CIPV (contributions et reports), comme indiqué au tableau 1. Le montant total des dépenses engagées au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires en 2016 s'est élevé à 4 703 080 USD, comme indiqué au tableau 1.
4. Les ressources mises à disposition au titre du Programme ordinaire de la FAO ne peuvent être utilisées qu'au cours de l'exercice biennal pour lequel elles sont allouées, tandis que les ressources extrabudgétaires de la CIPV peuvent être reportées sur l'année suivante, en fonction des différents accords conclus pour les fonds fiduciaires et les projets. Par conséquent, l'écart constaté entre les ressources disponibles et les dépenses engagées durant les périodes considérées est principalement dû au report des ressources extrabudgétaires de la CIPV pouvant être dépensées l'année suivante.

Tableau 1 – Ressources mises à la disposition du Secrétariat de la CIPV en 2016, en USD

Année	Ressources disponibles (USD)			Dépenses effectives (USD)		
	Budget du Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaires extrabudgétaires de la CIPV (contributions et reports)	Total	Budget ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaires extrab. CIPV	Total
2014	2 950 000	3 561 243	6 511 243	2 984 010	2 051 141	5 035 151
2015	2 950 000	2 734 413	5 684 413	2 929 061	1 879 761	4 808 822
2016	2 951 183	2 179 778	5 130 961	3 038 731	1 664 349	4 703 080

5. Les efforts de mobilisation de ressources et une gestion financière rigoureuse ont permis au Fonds fiduciaire multidonateurs (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) de rester en excédent (le montant reporté de 2016 à 2017 s'élève à 1 098 756 USD, contre 683 664 USD de 2015 à 2016). En 2016, cinq Parties contractantes ont versé des contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV), soit autant qu'en 2015 (voir le tableau 4).

6. Au total, les dépenses engagées par le Secrétariat de la CIPV pour l'organisation de la onzième session de la CMP (2016) se sont élevées à environ 450 000 USD, montant financé à la fois sur le budget du Programme ordinaire et sur les ressources extrabudgétaires de la CIPV, et comparable à celui qui avait été engagé pour la dixième session de la CMP (2015).
7. Le budget 2016 du Secrétariat de la CIPV – financement au titre du Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires confondus – a été exécuté conformément au *Plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2016* présenté à la onzième session de la CMP (2016).
8. Le Secrétariat de la CIPV a veillé à ce que tous les crédits alloués en 2016 au titre du Programme ordinaire de la FAO aux activités et salaires du Secrétariat soient intégralement employés pour les activités inscrites au budget.
9. La CMP est invitée à:
 - 1) *prendre note* du rapport financier 2016 du Secrétariat de la CIPV;
 - 2) *adopter* le rapport financier 2016 relatif au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) (tableau 4);
 - 3) *encourager* les Parties contractantes à contribuer au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) et aux projets de la CIPV, de préférence de façon continue;
 - 4) *remercier* les Parties contractantes qui ont contribué au programme de travail du Secrétariat de la CIPV en 2016.

2. Programme ordinaire de la FAO

10. En 2016, les ressources allouées au Secrétariat de la CIPV au titre du Programme ordinaire de la FAO s'élevaient à 2 951 183 USD, conformément au Programme de travail et budget 2016-2017 de la FAO approuvé en 2015 par la Conférence de la FAO, d'un montant de 5,9 millions d'USD (figure 1). Cette année-là, 70 pour cent des ressources allouées au titre du Programme ordinaire relevaient de l'objectif stratégique 4 – Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces – et 30 pour cent des ressources relevaient de l'objectif stratégique 2 – Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches.

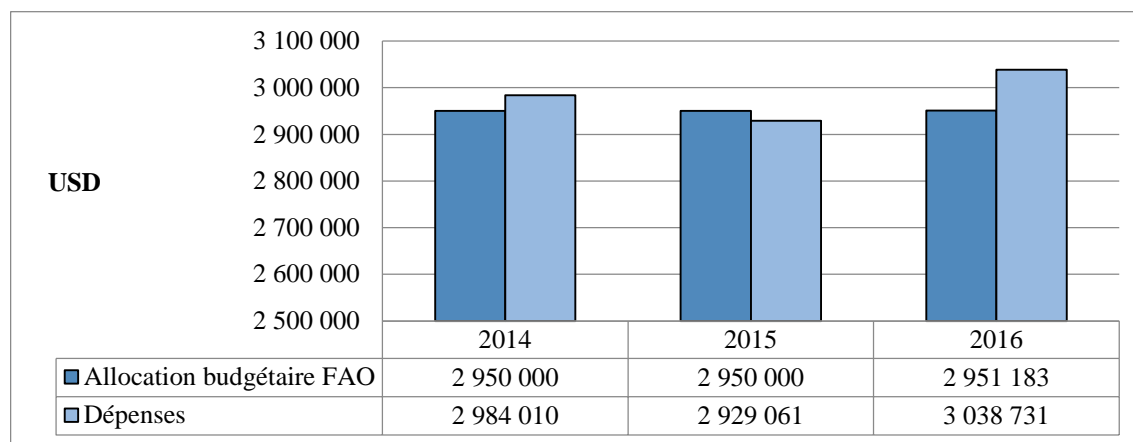


Figure 1. Comparaison entre l'allocation au titre du Programme ordinaire de la FAO et les dépenses pour l'année 2016 (l'intervalle entre 2,5 et 3 millions d'USD a été agrandi par souci de clarté graphique)

11. En 2016, le montant total des dépenses du Secrétariat de la CIPV engagées au titre du Programme ordinaire s'est élevé à 3 038 731 USD, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2015 (figure 2). Comme les années précédentes, la priorité du Secrétariat de la CIPV en matière de finances a été d'exécuter avec efficacité toutes les activités inscrites au budget. Cet objectif a été atteint en 2016. Le léger excédent de dépenses de 87 548 USD sera couvert au moyen de l'allocation budgétaire 2017 de la CIPV.

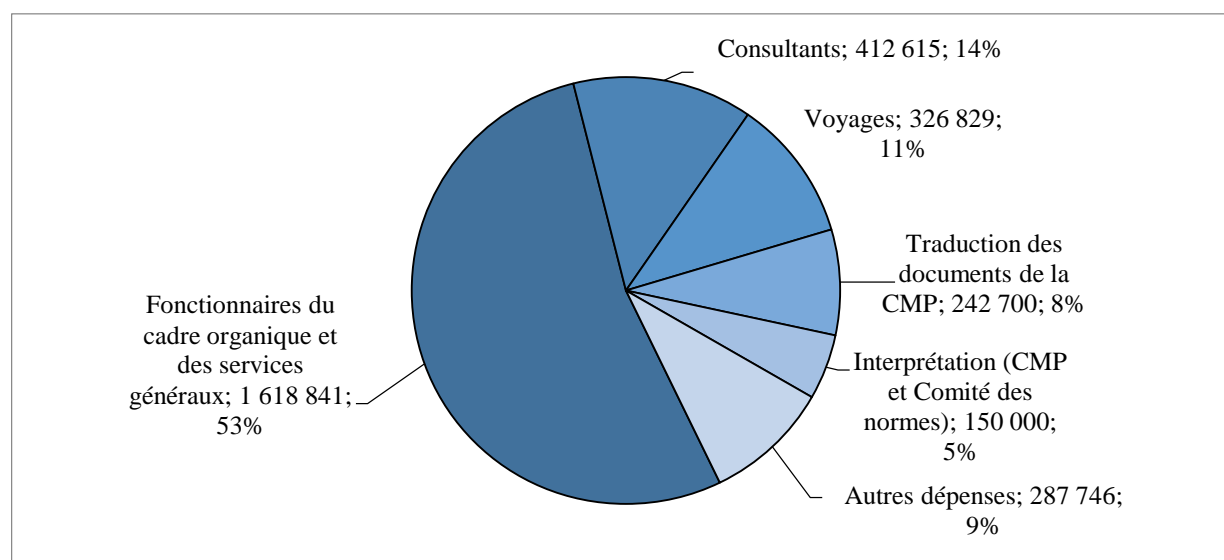


Figure 2. Dépenses engagées en 2016 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par catégorie (en USD)

12. Sur le montant total des dépenses engagées en 2016 au titre du Programme ordinaire de la FAO (3 038 731 USD), 2 031 456 USD étaient liés aux dépenses de personnel (fonctionnaires du cadre organique et des services généraux et consultants), 326 829 USD ont été consacrés aux voyages et 392 700 USD ont été utilisés pour des dépenses hors personnel (traduction, interprétation). Le tableau 2 présente une ventilation détaillée des dépenses engagées au titre du Programme ordinaire de la FAO.

Tableau 2. Dépenses engagées en 2016 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par catégorie (en USD)

Catégorie de dépenses	2014	2015	2016
Fonctionnaires du cadre organique et des services généraux	1 868 120	1 755 076	1 618 841
Consultants	300 326	274 529	412 615
Voyages	239 608	281 467	326 829
Traduction des documents de la CMP	193 319	172 000	242 700
Interprétation (CMP et Comité des normes)	156 000	150 000	150 000
Autres dépenses	226 637	295 989	287 746
Total	2 984 010	2 929 061	3 038 731

13. Conformément aux recommandations du Comité financier, le tableau 2 ventile de manière détaillée les dépenses engagées par le Secrétariat de la CIPV au titre du Programme ordinaire, par catégorie de dépenses. Les dépenses inscrites dans le Programme ordinaire de la FAO sont restées relativement stables pour toutes les catégories. Sur la période 2014-2016, le montant total des dépenses de ressources humaines (personnel et consultants) se situait autour de 2 millions d'USD par an. Les frais de voyage ont légèrement augmenté en 2016 (de 16 pour cent) par rapport à 2015, en raison d'un surcroît d'activité au Secrétariat.
14. Le tableau 3 et la figure 3 présentent une ventilation détaillée des dépenses du Secrétariat de la CIPV engagées au titre du Programme ordinaire, par activité essentielle. Au cours des trois dernières années, le montant moyen des dépenses engagées pour la gouvernance et la gestion du Secrétariat de la CIPV s'est élevé à environ 1,4 million d'USD par an. Ces dépenses comprennent l'organisation des réunions de la CMP, du Bureau, du Comité financier et du Groupe de la planification stratégique, ainsi que les dépenses liées à l'interprétation, à la traduction, au personnel temporaire, à la restauration et aux voyages pour les réunions. Elles comprennent aussi les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration générale, les achats, les communications, la gestion financière, l'informatique (site web et activités connexes), l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, les voyages du personnel et toutes les autres dépenses qui ne sont pas spécifiquement liées à une activité essentielle. Les activités essentielles sont en partie financées par des ressources de fonds fiduciaires et de projets (voir les informations détaillées dans les sections ci-dessous).

Tableau 3. Dépenses engagées en 2016 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par activité essentielle (en USD)

Activité essentielle de la CIPV	2014	2015	2016
Gouvernance CIPV / gestion / stratégie	1 600 745	1 467 447	1 340 387
Établissement de normes	860 479	864 342	1 032 969
Facilitation de la mise en œuvre	522 786	597 272	665 375
Total	2 984 010	2 929 061	3 038 731

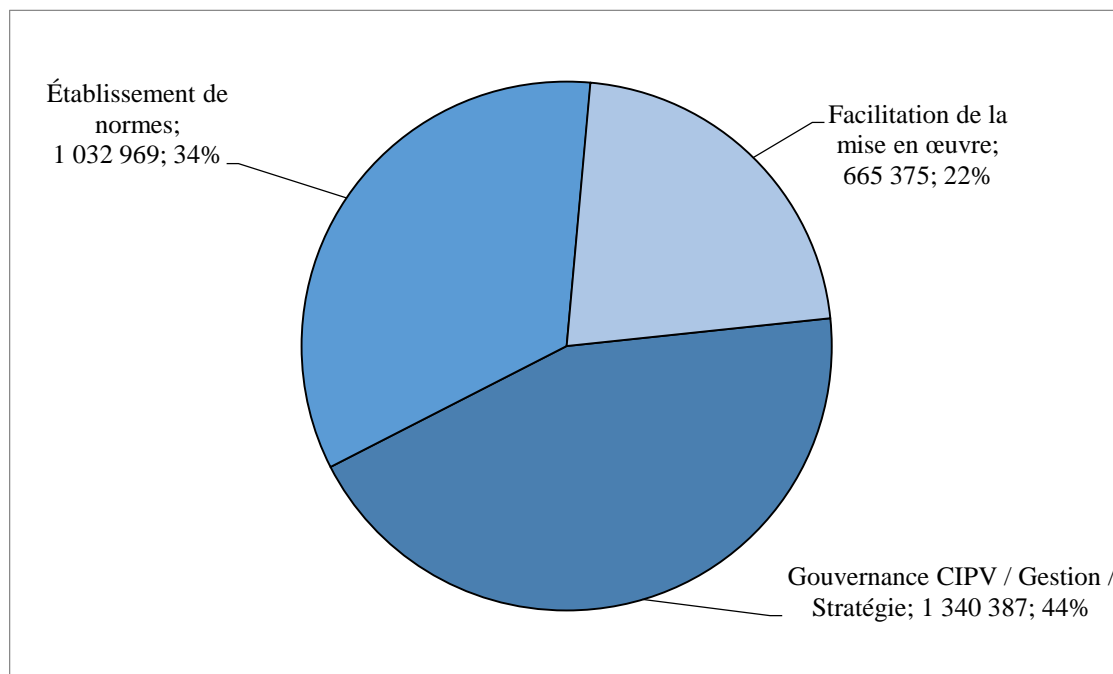


Figure 3. Dépenses engagées en 2016 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par activité essentielle (en USD)

3. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV)

15. Comme le montre la figure 4, les contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV se sont élevées à 666 398 USD en 2016, soit une augmentation de 42 pour cent par rapport à 2015. En 2016, cinq Parties contractantes ont versé des contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV.
16. Sur l'ensemble des contributions versées en 2016, seulement 294 000 USD sont des contributions pour des activités menées en 2016. Les autres contributions ont trait à des activités qui seront menées en 2017 et plus tard: la douzième session de la CMP (Corée), l'établissement de normes (Australie) et l'Année internationale de la santé des végétaux en 2020 (États-Unis/NAPPO, Corée et Irlande). La diminution des dépenses engagées au titre du Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV en 2016 découle du recours accru aux fonds du Programme ordinaire pour les dépenses liées à la gouvernance et à la facilitation de la mise en œuvre, pour compenser les économies faites sur trois postes du cadre organique rendus vacants en 2016.

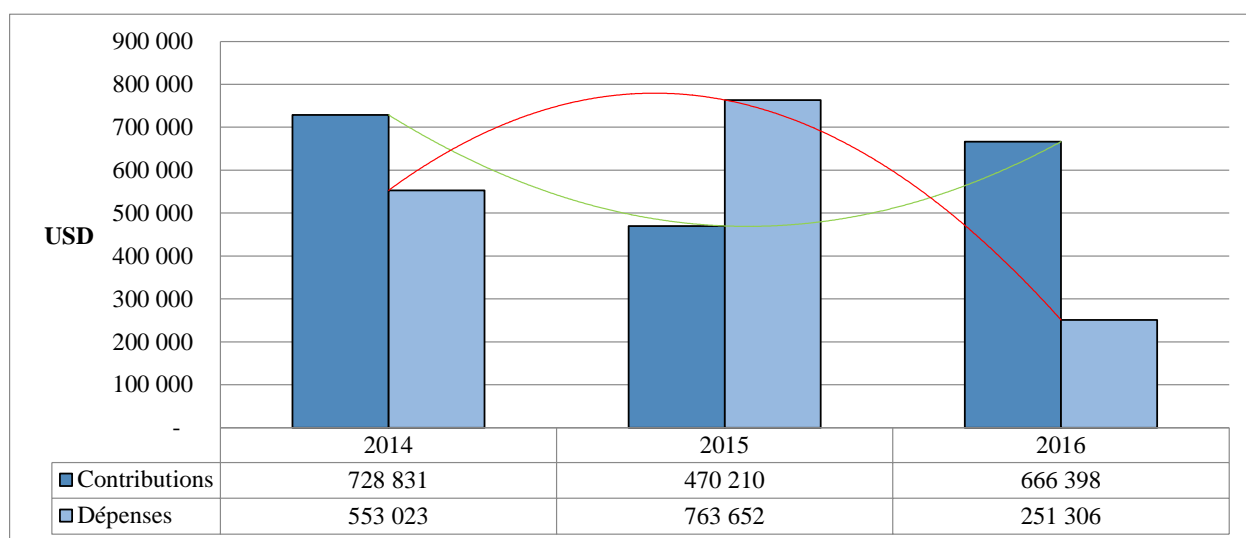


Figure 4. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV – Contributions et dépenses (2014-2016)

17. Comme l'avait recommandé le Comité financier, on a ajouté au rapport la ventilation des dépenses du Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV par activité essentielle (tableau 4), dans laquelle on constate que 251 306 USD (100 pour cent) ont été utilisés pour la facilitation de la mise en œuvre. S'agissant de la ventilation des dépenses par catégorie de dépenses (tableau 4), 237 082 USD (près de 95 pour cent) ont été utilisés pour les fonctionnaires du cadre organique et des services généraux de l'unité chargée de la facilitation de la mise en œuvre. Cela montre bien à quel point le Fonds fiduciaire multidonateurs est crucial pour la mise en œuvre de la Convention. En conséquence, la CIPV reconnaît qu'il faudra à l'avenir consacrer davantage de ressources du Programme ordinaire aux activités de facilitation de la mise en œuvre.
18. Le Secrétariat de la CIPV tient à remercier toutes les Parties contractantes pour leurs contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV). Ces contributions généreuses permettent à la CIPV de renforcer ses capacités et d'offrir de meilleurs services aux Parties contractantes. Ces dernières sont invitées à continuer de contribuer au Fonds fiduciaire compte tenu du programme de travail élargi de la CIPV.

**Tableau 4. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV – Contributions et dépenses (en USD)
(2014 -2016)**

Contributions	2004-2013*	2014	2015	2016
Australie		139 695	-	150 000
Canada		337 255	-	-
Irlande		-	27 352	-
France		-	-	25 000
Japon		28 500	40 000	-
Pays-Bas		50 000	-	-
Nouvelle-Zélande		-	100 000	38 929
République de Corée		100 000	162 597	311 126
Afrique du Sud		-	137 642	-
Suède		70 000	-	-
États-Unis/NAPPO		-	-	140 000
Autre		3 381	2 619	1 343
Total	2 938 606	728 831	470 210	666 398
Dépenses, par catégorie**	2004-2013*	2014	2015	2016
Fonctionnaires du cadre organique et des services généraux		240 328	630 182	237 082
Consultants		81 381	15	-
Voyages		90 316	618	-
Contrats		92 626	89 400	-
Autre		48 372	43 437	14 224
Total	2 137 308	553 023	763 652	251 306
Dépenses, par activité essentielle**	2004-2013*	2014	2015	2016
Gouvernance CIPV / Gestion / Stratégie		279 453	168 389	-
Établissement de normes		38 261	16 068	-
Facilitation de la mise en œuvre		235 309	579 195	251 306
Total	2 137 308	553 023	763 652	251 306
Solde	801 298	977 106	683 664	1 098 756

* Pour faciliter toute référence, les années antérieures (2004-2013) sont groupées.

** Le montant total des dépenses est le même, seule diffère la présentation de la structure des dépenses.

4. Projets de la CIPV

19. Conformément aux recommandations du Comité financier, le tableau 5 présente une ventilation détaillée des projets de la CIPV (actifs en 2016) et de leurs budgets, dépenses et soldes (au 31 décembre 2016), administrés par le Secrétariat de la CIPV au cours de la période 2014-2017. Avec le Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV), ces projets fournissent des ressources financières essentielles pour certaines activités du Secrétariat de la CIPV. En 2016, le Secrétariat a administré quatre projets de ce type. Chaque projet a son propre objet; tous les budgets ont été exécutés conformément aux accords signés. Le Secrétariat de la CIPV s'engage à exécuter toutes les activités qui entrent dans le champ d'application et le budget du projet et à s'acquitter de toutes les obligations liées à l'établissement de rapports.

Tableau 5. Projets de la CIPV mis en œuvre en 2016 par le Secrétariat de la CIPV

Intitulé du projet	Donateur	État au 31/12/2016	Date de début	Date de fin	Budget total	Dépenses antérieures	Dépenses 2016	Solde au 31/12/2016
Projets Union européenne								
Fonds fid. participation (GCP/GLO/311/EC)	UE	Actif	01/07/2014	30/11/2016	819 282	483 527	308 482	27 273
Fonds fid. Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre (IRSS) (Partie C) (GCP/GLO/391/EC)	UE	Actif	01/04/2014	31/03/2017	794 702	271 660	367 549	155 493
Programme-cadre pour le renforcement des capacités								
Formation de formateurs à l'outil ECP (évaluation des capacités phytosanitaires) (MTF/GLO/527/STF)	STDF*	Actif	01/04/2014	30/09/2017	734 088	50 626	501 483	181 979
Suisse-Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre (SWI-IRSS) (GCP/GLO/551/SWI)	Suisse	Actif	01/07/2014	30/04/2017	339 750	37 213	235 527	67 010
Total (en USD)					2 687 822	843 026	1 413 041	431 755

* Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce.

20. En plus des projets qui étaient actifs tout au long de l'année 2016, le Secrétariat de la CIPV a lancé trois nouveaux projets à la fin de l'année:

Intitulé du projet	Donateur	Budget (en USD)	Dates du projet
ePhyto – Facilitation des échanges mondiaux par voie électronique: Renforcer le commerce sans danger de végétaux et de produits végétaux (MTF/GLO/688/STF)	STDF	1 200 000	15 déc. 2016 - 14 déc. 2019
Appui à la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) (GCP/GLO/725/EC)	Commission européenne	989 011	1 ^{er} janv. 2017 - 31 déc. 2019
Renforcer la capacité des Parties contractantes en développement de mettre en œuvre la CIPV dans le cadre du Programme FAO-Chine de coopération Sud-Sud	Chine	2 007 541	1 ^{er} mai 2017 - 30 avril 2021

*On trouvera une description détaillée de tous les projets à l'annexe 3 du Plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2017 (douzième session de la CMP, document 38).

21. Le Programme-cadre pour le renforcement des capacités englobe deux autres projets qui ne sont pas administrés par le Secrétariat de la CIPV (pour ces projets, le Secrétariat est l'unité technique responsable, mais pas le responsable du budget):

Intitulé du projet	Donateur	Budget (en USD)	Dates du projet
Appui au renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la surveillance phytosanitaire et la gestion des informations phytosanitaires dans les pays d'Asie du Sud-Est (GCP/RAS/286/ROK)	Corée (République de)	1 796 642	1 ^{er} sept. 2016 - 28 fév. 2017
Renforcement de l'inspection phytosanitaire et des services de diagnostic en Azerbaïdjan (MTF/AZE/007/STF)	STDF	1 120 000	28 fév. 2016 - 31 août 2018

22. Le Secrétariat de la CIPV se félicite des contributions généreuses faites aux projets par les Parties contractantes et les organisations concernées, qui lui permettent d'étoffer ses capacités et de fournir de meilleurs services. Les Parties contractantes et les organisations concernées sont invitées à continuer à contribuer aux projets de la CIPV compte tenu des demandes accrues.

5. Contributions en nature à la CIPV

23. En 2016, le Secrétariat de la CIPV a reçu diverses contributions en nature (non financières) à l'appui de ses activités, sous la forme de personnel, de temps de travail (expertise) et de réunions. Le montant total de ces contributions, faites par 12 Parties contractantes et 6 organisations, équivaut à 726 123 USD (tableau 6). Ces contributions sont essentielles pour le Secrétariat de la CIPV aux fins de l'exécution du programme de travail de la CIPV. On trouvera dans le tableau 6 le détail de la valeur financière estimée de ces contributions en nature.

Tableau 6. Liste des contributions en nature reçues par la CIPV en 2016

Partie contractante / Organisation	Activité (domaine de travail)	Type de contribution	Valeur estimée en USD
Australie	Établissement de normes	Appui aux réunions du Groupe de travail d'experts sur les grains	6 000
Canada	Facilitation de la mise en œuvre et établissement de normes	Temps de travail de Shane Sela (100 pour cent) et appui aux réunions du Groupe technique sur la quarantaine forestière	256 000
Chine	Gouvernance, obligations des pays en matière de communication d'informations	Appui aux réunions du Bureau de la CMP, du Comité financier de la CIPV et de l'atelier sur les obligations des pays en matière de communication d'informations	50 000
Costa Rica	Facilitation de la mise en œuvre	Temps de travail de Magda Gonzales Arroyo (8 pour cent) et appui aux réunions pour l'ECP	31 000
Estonie	Facilitation de la mise en œuvre	Temps de travail d'Olga Lavrentjeva (8 pour cent)	6 000
France	Établissement de normes	Temps de travail de Céline Germain (100 pour cent)	163 333
Jamaïque	Établissement de normes	Appui aux réunions du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic	8 000
Japon	Établissement de normes	Appui aux réunions du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires	6 000
Nouvelle-Zélande	Établissement de normes	Temps de travail de Michael Ormsby (5 pour cent)	15 600
République de Corée	Facilitation de la mise en œuvre	Appui aux réunions du Comité chargé du renforcement des capacités et du projet pilote sur la surveillance	26 000
États-Unis d'Amérique	Établissement de normes	Temps de travail de Stephanie Dubon (25 pour cent)	23 400
Viet Nam	Facilitation de la mise en œuvre	Temps de travail de Nguyen Thi Thu Huong (8 pour cent)	6 000
Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)	Facilitation de la mise en œuvre	Appui aux réunions de l'atelier FAO-CIPV-CIHEAM sur <i>Xylella</i>	50 000
Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP)	Facilitation de la mise en œuvre	Appui aux réunions du Groupe de réflexion de la CIPV sur la mise en œuvre	10 000
Bureau régional de la FAO pour l'Europe orientale	Facilitation de la mise en œuvre	Appui aux réunions de l'atelier régional de la CIPV	10 790
Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient	Facilitation de la mise en œuvre	Appui aux réunions de l'atelier régional de la CIPV	8 000
Division mixte FAO/AIEA	Établissement de normes	Temps de travail de Rui Cardoso Pereira (5 pour cent)	10 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	Facilitation de la mise en œuvre	Appui aux réunions des ateliers régionaux de la CIPV	40 000
Total (en USD)			726 123

6. Conclusion et perspectives

24. En 2016, le Secrétariat de la CIPV a réalisé de nombreuses activités dans la limite des ressources disponibles. La situation financière du Secrétariat est stable au regard du financement de la FAO au titre du Programme ordinaire. Toutefois, son programme de travail se renforce constamment en raison des demandes croissantes de la CMP, et le niveau actuel des ressources extrabudgétaires doit être relevé pour que ces demandes soient satisfaites et que le Secrétariat exécute son programme de travail de façon soutenue. Le Secrétariat exprime ses remerciements à toutes les Parties contractantes et organisations concernées qui ont appuyé son programme de travail, financièrement ou en nature, en 2016. Il invite aussi les Parties contractantes et les organisations intéressées à annoncer leurs contributions pour 2017 lors de la douzième session de la CMP et à soutenir la CIPV.
25. Le Secrétariat a préparé un «Plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2017», qui donnera un cadre opérationnel et financier à ses activités. Il s'agit du document 38 (CPM 2017/38), qui sera présenté à la douzième session de la CMP.
26. Un mécanisme de financement durable reste nécessaire pour les activités essentielles du Secrétariat. Une proposition d'approche visant à obtenir un financement durable sur le long terme est présentée dans le document 26 qui sera soumis à la CMP pour examen à sa douzième session.